

Revue de littérature sur la « Maitrise de littératies »

Proposée par Anaïs Maillard

À Benoit Petit

Table des matières

Introduction	1
1. Éléments de définitions.....	1
2. Des extensions du terme : « littératie informationnelle », « littératie informatique », « littératie digitale » et « littératie numérique ».....	4
3. Littératie médiatique et multimodalité	6
4. De la littératie aux littératies ?	7
Conclusion	8
Bibliographie.....	10

Introduction

Cette revue de littérature porte sur la « maîtrise de littératies » et s'inscrit dans le cadre des travaux du Récit sur le développement de la citoyenneté à l'ère du numérique. Dans un premier temps, j'ai recensé des écrits académiques potentiellement pertinents pour décrire le concept en utilisant la méthode de saturation des données. L'ensemble des écrits, utilisés ou non sont disponibles en bibliographie. Dans un deuxième temps, j'ai procédé à une lecture transversale des textes afin de hiérarchiser les plus pertinents pour la recherche. Dans un troisième temps, j'ai lu les textes et recensé les citations appropriées pour définir la notion. Dans un quatrième temps, j'ai organisé mes notes par thématiques afin d'en dresser un portrait relativement exhaustif. Pour terminer, j'ai rédigé cette synthèse pour présenter et délimiter les contours du concept et de son emploi.

Le concept comporte différentes orthographes telles que : littératie ; littéracie ; litéracie ; etc. Cette orthographe varie étant donné les origines anglo-saxonnes du terme « *literacy* » et de son emploi traduit ou de la francisation de son orthographe (Hébert et Lépine 2012 ; Vanhulle 2001 ; Landry et Basque 2015). À des fins d'homogénéité, j'ai adopté, dans cette revue de littérature, l'écriture « littératie », qui est particulièrement prisée par les auteurEs des textes francophones que j'ai recensées. Je tiens, de surcroît, à souligner l'emploi de l'écrire inclusive tout au long de cette revue de littérature dans un souci de ne pas perpétuer le sexisme de la langue française.

Dans une première partie, je présenterai différents éléments de définition de la notion de « littératie » de son sens traditionnel à son adaptation aujourd'hui. Dans une deuxième partie, j'exposerai différentes extensions du terme et leurs définitions associées à l'avènement des technologies. Ce qui m'amènera à discuter en troisième partie de la pluralité des littératies. Dans la quatrième partie, je présenterai l'importance de considérer la littératie médiatique multimodale pour son applicabilité dans le domaine de l'éducation. Je terminerai par une conclusion des éléments particulièrement porteurs pour penser la citoyenneté à l'ère du numérique.

1. Éléments de définitions

Les études sur la « littératie » se développent au milieu des années 1990 et se démocratisent durant les années 2000, ce qui pousse certainEs chercheurEs à nommer cette période : *Literacy decade* (Hébert et Lépine 2012). L'expansion des études est notamment permise par l'important financement des études associées à ce sujet. Si les premières occurrences de ce terme

proviennent des disciplines de l'éducation, aujourd'hui son usage s'élargit à de nombreux domaines tels que la linguistique, la psychologie, la sociolinguistique, l'ethnologie, l'économie, la didactique, etc. (Jaffré 2004 : 28 cité dans Hébert et Lépine 2012). Les différentes disciplines n'abordent toutefois pas la notion avec les mêmes objectifs, méthodologies et modèles théoriques (David 2015). Si l'écriture du terme et les manières de l'aborder ne font pas consensus parmi les chercheurEs, sa définition non plus.

Le terme littératie est utilisé contrairement à « compétence », « culture » ou « savoir-faire » pour sa dimension fonctionnelle. Dans les années 1950, la littératie traditionnelle « fonctionnelle » est définie comme « la possession des connaissances et compétences en lecture et écriture permettant à une personne de s'engager efficacement dans une variété de contextes et d'activités » (Gerbault 2012). Pourtant, le dictionnaire américain *Webster's Student Dictionary* (2001) définit la littératie comme la seule capacité de lire et d'écrire, tandis que le dictionnaire français-anglais / anglais-français *Robert et Collins* (1999) propose la traduction suivante : « Literacy : N (of person) fait de savoir lire et écrire ; (of population) degré d'alphabétisation » (Vanhulle 2011). Bien que cette dernière définition recouvre les dimensions individuelles et sociales, elle n'est pas suffisante pour définir la littératie autrement que par l'alphabétisation et la manière de lire et d'écrire (Castello 2016). Dans son sens traditionnel, la littératie correspond à la textualité relativement linéaire et imprimée. Conséquemment, cette définition est considérée comme restrictive, limitée et limitante et apparaît peu adaptée à la réalité actuelle (Chaput 2011). Aujourd'hui, la plupart des dictionnaires proposent deux définitions de la littératie : « l'une, minimaliste, qui désigne la capacité élémentaire à lire et à écrire (en rapport avec les apprentissages) ; l'autre, maximale, qui établit un rapport étroit entre l'écrit et l'ensemble des connaissances qu'il permet de construire » (David 2015). Dans le domaine académique, les définitions sont aussi multiples :

Définitions en rafales :

- « La « literacy » ne correspond pas uniquement à l'alphabétisation ou à la manière de lire et d'écrire dans un système d'écriture particulier, mais doit se comprendre dans un éventail élargi de pratiques mobilisant l'écrit, possédant des finalités propres et des contextes spécifiques » (David 2015),
- « Au sens le plus large, la littératie est un outil dynamique qui permet d'apprendre et de se développer tout au long de la vie [...] : apprendre à lire et à écrire, c'est une forme

de prise de pouvoir – la littératie est une mise en capacité (empowerment), une autonomisation intellectuelle » (Gerbault 2012),

- « [elle] désigne l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de compétences de base, linguistiques et graphiques, au service de pratiques, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelles. Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, et aussi dans le temps » (Jaffré 2005 : 31 cité dans Drot-Delange 2014),
- « Le concept de « littératie » renvoie, dans son sens strict, aux connaissances et aux compétences requises pour la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Il suppose non seulement une capacité à lire, comprendre, décoder et analyser un texte, mais aussi une capacité à l'expression individuelle et à la maîtrise du langage » (Landry et Basque 2015),
- « La notion de littéracie concerne en premier lieu la diversité des pratiques de lecture et d'écriture et des compétences qu'elles mobilisent, mais aussi ce qui se joue, à travers le lire-écrire, en termes d'usages de l'information et de construction des savoirs. Elle permet d'envisager, au-delà de l'alphabétisation, un apprentissage qui repose sur des « continuités et ruptures entre sphère scolaire et domestique » (Le Deuff 2011 : 69 cité dans Rinck et Mansour 2013), se poursuit « tout au long de la vie » et représente « un moyen de former les esprits » (ibid : 72 cité dans Rinck et Mansour 2013),
- Deuff (2012) présente la littératie comme un concept résistant et adaptationniste. Selon lui, « la littératie possède trois sens principaux qui démontrent également ses possibilités d'extension de signification.
 - Premier sens : capacité à lire et écrire (a simple ability to read and write).
 - Deuxième sens : Possession de compétence et d'habileté (Having some skill and competence).
 - Troisième sens : Élément d'apprentissage (Element of learning) » (Deuff 2012).

Ces multiples définitions de la notion de littératie démontrent l'absence de consensus chez les chercheurEs tant francophone qu'anglophone. Elles ont toutefois l'avantage d'illustrer l'évolution du concept avec son sens premier orienté sur les simples capacités de lire et écrire. Elles démontrent aussi les dimensions cognitives et psychoaffectives de la lecture-écrite dans

un continuum de compétences, compte tenu des contextes scolaires, humains, économiques et culturels afin de mieux en comprendre la portée actuelle (Vanhulle 2001). La littératie permet donc de décrire les relations de dépendance ou d'autonomie entre les caractéristiques d'une écriture et les modalités de son appropriation (David 2015).

2. Des extensions du terme : « littératie informationnelle », « littératie informatique », « littératie digitale » et « littératie numérique »

L'essor des technologies et le phénomène de la mondialisation font évoluer le concept de littératie traditionnelle (The New London Group 1996 cité dans Deuff 2012). Conséquemment, l'association des termes « littératie » avec « informatique », « informationnelle », « digitale » et « numérique » se sont succédées. Leurs définitions regorgent de variantes importantes pour saisir l'approche à privilégier en fonction du contexte et des objectifs. Au gré des définitions qui suivent, les littératies apparaissent donc comme adaptationnistes, « tant il s'agit de faire face ou de répondre à des impératifs économiques ou pragmatiques vis-à-vis de technologies en émergence » (Deuff 2012). Les premières extensions du terme associé à l'essor des technologies définissent la « littératie informationnelle », « littératie informatique » et « littératie digitale ». Voici leur définition et conception:

- La *littératie informationnelle* est marquée par une vision utilitariste. Cette vision présente l'information comme une « formation permettant que les travailleurs soient préparés à valoriser au mieux cette nouvelle matière première » (Deuff 2012).
- La *littératie informatique* se définit sur un continuum de compétences. La première approche considère qu'il est primordial d'enseigner la programmation (Luehrmann 1981 cité dans Drot-Delange 2014). La deuxième approche insiste sur l'importance d'acquérir des compétences critiques nécessitant une connaissance générale des ordinateurs et de leurs usages, ainsi que les enjeux sociétaux de l'informatique (Drot-Delange 2014). La troisième est une convergence des deux premières qui la définit comme la connaissance et l'usage de l'informatique en tant qu'aide à la résolution de problèmes incluant les aspects sociaux de l'informatisation de la société (Moursund 1980 cité dans Drot-Delange 2014). Les contenus et les finalités de ces différentes approches sont donc particulièrement équivoques.

- La *littératie digitale* tient son essence sur l'informatique et la programmation. Il s'agit d'une vision pratique basée sur l'usage qui n'élabore que peu la compréhension (Bawden 2008 cité dans Deuf 2012).

À l'exception de la littératie informatique, les concepts de littératie informationnelle et digitale sont relativement restrictifs. Le concept de *littératie numérique* semble plus approprié pour penser les usages actuels dans leur globalité.

La *littératie numérique* met l'accent sur les trois éléments issus de l'expression Technologie de l'Information et de la Communication (TIC). La communication fait référence aux « flux d'informations, de produits, de personnes, de capitaux et d'idées qui changent l'univers de la littératie » (Gerbault 2012). La littératie numérique « insiste sur l'importance de compétences critiques d'ordre cognitif et de compétences et connaissances techniques dans la littératie numérique, qui permet d'accéder à l'information, de la gérer, de l'intégrer, de l'évaluer, et de la créer » (Barre-de-Miniac et al 2004 ; Commission Européenne 2004 ; International ICT Literacy Panel 2002 cité dans Gerbault 2012). Hague et Williamson (2009) proposent une analyse de la littératie numérique en trois dimensions :

- 1) obtention, évaluation, stockage, production, présentation et échange d'informations,
- 2) compréhension de la façon dont les technologies et les médias influencent le monde,
- 3) compréhension de la façon dont les technologies peuvent être utilisées dans les apprentissages formels ou informels. (Hague et Williamson 2009 cité dans Gerbault 2012)

Dans cette analyse, seule la première relève de compétences techniques. Les espaces d'interaction et d'activité sociales impliquent flexibilité, adaptabilité, créativité et innovation pour collaborer de façon appropriée et efficace dans cet environnement. La seconde dimension, présente l'importance de comprendre le fonctionnement de la technologie pour développer un esprit critique concernant les messages véhiculés, les valeurs et points de vue, croyances et comportement visibles sur les plateformes numériques. La troisième dimension présente les nouvelles opportunités d'apprentissages et de réflexion associées aux technologies.

Les nouveaux médias s'inscrivent dans un contexte numérique. Conséquemment, nous poursuivons en étudiant la notion de littératie médiatique multimodale.

3. Littératie médiatique et multimodalité

Le concept de *littératie médiatique* est né au milieu du XXe siècle. Il fait référence à « la capacité à accéder, analyser, évaluer et à créer des médias dans une variété de formes » (Deuff 2012). Conséquemment, il définit « la personne compétente en littératie médiatique comme celle qui pouvait décoder, analyser, évaluer et produire divers médias, tant imprimés qu'électroniques, après y avoir accédé » (Aufderheide 1993 cité dans Lacelle et Lebrun 2014). Cette définition fait apparaître quatre compétences : accès, création de contenu, analyse et évaluation, basée sur des habiletés. Cette notion montre l'éveil de la conscience des usages en suscitant les prises de position, et le développement des habiletés critiques (Kellner 2005 ; Kellner et Share 2007 ; Carducci et Rhoads 2005 ; Hobbs 2007 cité dans Lebrun et Lacelle 2011).

Ce nouvel adage présuppose l'idée que la littératie, dans son sens traditionnel, fondée sur l'écriture et la lecture n'est plus suffisante (Thoman et Jolls 2004 citée dans Landry et Basque 2015). Il est dorénavant nécessaire d'élargir les habiletés telles que les communications médiatisées, mais aussi d'approfondir les savoirs pour développer les capacités d'interprétation critique de différents contenus. La « littératie médiatique critique » met l'accent sur des enjeux de genre, de classe sociale, de race et de sexualité associés aux médias et vise à sensibiliser l'apprenantE sur le fonctionnement de l'idéologie, du pouvoir et de la domination (Cortés, 2005 ; Kellner, 2002 cité dans Landry et Basque 2015). La littératie médiatique est donc une « compétence de pensée critique qui permet au public de développer des jugements indépendants sur le contenu des médias » (Sliverblatt 2001 ; Landry et Basque 2015). À ce titre, l'emploi « maîtrise de littératies » plutôt que « littératie » n'est pas nécessaire puisque la maîtrise est intrinsèque au concept.

En parallèle, la *multimodalité* désigne une pluralité de modes d'expression et « renvoie au fait que l'on peut non seulement parler de message sur différents supports (le « texte multimodal », mais également d'environnement multimodal, de tâche multimodale et même de compétences multimodales » (Lebrun et Lacelle 2011). À ce titre, la multimodalité consiste en la présence de plusieurs modes sémiotiques combinés pour la transmission d'informations ou de messages (Kress 2010 cité dans Chaput 2011 ; Castello 2016). Le texte multimodal « combine un amalgame d'informations provenant de plusieurs sources médiatiques, ou alors d'une seule source combinant divers modes d'expression » tels que des textes ; des images ; des liens hypertextes, des émissions sonores (Lebrun et Lacelle 2011 ; Chaput 2011). L'association d'images et de textes appelle à mobiliser plusieurs activités cognitives permettant de décoder,

d'interpréter et de comprendre plusieurs modes d'expression pour en saisir le sens. Le concept de littératie médiatique traduit donc le refus de valoriser l'écriture au détriment de toutes autres formes de représentation discursives (Billiez et Trimaille 2001 cité dans Castello 2016). Pour Livingston (2004) et Hobbs et Frost (2003), la littératie multimodale est l'habilité d'accéder à des messages, de les analyser, de les évaluer et de les créer à travers une variété de contextes, y compris les contextes ayant recours aux nouveaux médias (cité dans Lebrun et Lacelle 2011). Penser la littératie multimodale permet d'articuler la littératie classique aux nouvelles littératies. Elle permet, de surcroît, de concevoir le relai des messages et leur distribution via une pluralité grandissante de médias de communication ((Bearne et Wolstencroft 2007 cité dans Lebrun, Lacelle et Boutin 2012).

À la teneur des définitions de *littératie médiatique* et de *multimodalités*, la *littératie médiatique multimodale* apparaît comme la maîtrise des compétences informationnelles liées à la lecture et à la compréhension de textes multiples (textes numériques ou imprimés combinant au moins deux modes sémiotiques (Chaput 2011). Lebrun et al (2013) désigne trois compétences en matière de littératie médiatique multimodale : 1) la compétence *informationnelle* qui comprend les stratégies de recherche, d'analyse et de critique des sources ; 2) la compétence *technologique* qui est l'appropriation du fonctionnement et des outils technologiques ; et 3) la compétence *multimodale* qui est la « capacité à lire et à communiquer en combinant efficacement l'écrit, l'image et l'audio sur des supports médiatiques (cité dans Chaput 2011). Cette définition ainsi que les compétences requises semblent particulièrement efficaces pour penser le développement de la citoyenneté à l'ère du numérique.

La définition, l'analyse, et les multiples extensions du concept de littératie montrent que la littératie n'est pas singulière. La question de l'usage du terme au singulier ou au pluriel s'impose.

4. De la littératie aux littératies ?

La littératie qui à l'origine faisait référence aux textes s'est développée avec la multiplication des modes de communication. À ce titre, les littératies se sont démultipliées.

Le concept de *translittératie* offre une vision surplombante des littératies. Elle définit « l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication, de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télé, la radio et le cinéma, jusqu'aux réseaux sociaux » (Gilster 1998 cité dans Deuf

2012). Ce concept n'est toutefois pas suffisamment précis pour considérer les différentes littératies.

L'appellation *multilittératies* désigne, pour sa part, l'ensemble des nouvelles formes de littératies qui ont émergé depuis les années 2000. Elle s'inscrit avec la multiplication massive des technologies de la communication et de l'information, avec la diversité culturelle et linguistique, mais aussi avec les multitudes de moyens et de manières employés pour créer du sens (Chaput 2011). Les multilittératies comportent deux caractéristiques : 1) elles véhiculent les messages et les informations à partir de plusieurs modes, combinées ou non, 2) elles ont comme finalité commune de favoriser la communication dans une perspective de diversité culturelle (Chaput 2011). Dans ce contexte, être « lettréE » signifie être dans plusieurs modes (imprimé traditionnel et supports numériques), et d'être socialement responsable (impliqué dans la vie sociale et culturelle en tant que citoyenNE informéE (Anstey et Bull 2006 cité dans Lebrun, Lacelle et Boutin 2012).

La littératie est donc plurielle. Son emploi au pluriel ou au singulier ne présente pas une grande différence puisque, le concept renvoi intrinsèquement à une multitude de compétences.

Conclusion

Tel que je l'ai présenté dans cette revue de littérature, la notion de « littératie » ne détient pas de définition univoque. L'usage du terme et ses définitions évoluent en corrélation avec les changements sociétaux. À l'heure actuelle et à la teneur des objectifs de recherche portant sur la citoyenneté à l'ère du numérique, deux concepts sont apparus particulièrement porteurs. D'une part, le concept de *littératie numérique* expose les enjeux spécifiques à la maîtrise de la littératie dans un contexte numérique. Les récentes études exposent les trois compétences techniques, critiques et d'apprentissage pour saisir la maîtrise ou non de la « littératie » dans un environnement numérique. D'autre part, le concept de *littératie médiatique multimodale* est porteur pour penser les compétences des citoyenNEs à l'ère du numérique. Dans ce concept les trois compétences associées à la littératie sont d'ordre informationnel, technologique et multimodal. Bien que ces deux concepts se croisent sur de nombreux aspects, les notions d'apprentissage et de multimodalité présents respectivement dans l'un des deux concepts sont particulièrement importantes pour cette étude.

Enfin, cette revue de littérature dévoile le caractère « multiple » du concept de *littératie*. Il n'est donc pas obligatoire d'utiliser le terme au pluriel. De même, la notion de « maîtrise » est

intrinsèque au concept. Conséquemment, il n'est pas inexact d'utiliser le terme « maîtrise de littératies », mais il n'est pas non plus nécessaire. D'ailleurs, le concept de « littératie » est, à juste titre, privilégié dans les études.

Bibliographie

- Berger, M. J. et Desrochers, A. (2011). *L'Évaluation de la littératie*. (s. l.) : University of Ottawa Press. Récupéré de Google Books.
- Castello, E. (2016). Le Net participatif, levier d'acquisition des littératies traditionnelles et des littératies numériques. *Canadian Journal of Learning & Technology*, 42(4). Récupéré de Google Scholar.
- Chaput, K. (2015). LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DE LITTÉRATIE MÉDIATIQUE MULTIMODALE EN FRANÇAIS JUGÉES MOTIVANTES PAR DES ÉLÈVES DU 3E CYCLE DU PRIMAIRE EN MILIEU DÉFAVORISÉ. *Revue de recherches en littératie médiatique multimodale*, 2. doi: <https://doi.org/10.7202/1047315ar>
- Chiss, J.-L. (2012). De la littératie aux littératies : conceptions et frontières. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 9(9-2). doi: [10.4000/rdlc.3943](https://doi.org/10.4000/rdlc.3943)
- Connolly, N. et McGuinness, C. (2018). Chapitre 7. Vers une littératie numérique pour une participation et une mobilisation actives des jeunes dans un monde numérique. Conseil de l'Europe. Récupéré de www.cairn.info : <https://www.cairn.info/points-de-vue-sur-la-jeunesse-volume-4--9789287188519-page-81.htm?contenu=resume>
- David, J. (2015). Literacy-Litéracie-littératie : évolution et destinée d'un concept. *Le français aujourd'hui*, N° 190(3), 9-22. Récupéré de www.cairn.info.
- Deuff, O. L. (2012). Littératies informationnelles, médiatiques et numériques : de la concurrence à la convergence ? *Études de communication. langages, information, médiations*, (38), 131-147. doi: [10.4000/edc.3411](https://doi.org/10.4000/edc.3411)
- Drot-Delange, B. (2014). Littératie informatique : quels ancrages théoriques pour quels apprentissages ? *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 53(1), 121-132. doi: [10.3406/spira.2014.1054](https://doi.org/10.3406/spira.2014.1054)
- Gerbault, J. (2012). Littératie numérique. Les nouvelles dimensions de l'écrit au 21^{ème} siècle. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 9(9-2). doi: [10.4000/rdlc.3960](https://doi.org/10.4000/rdlc.3960)
- Hébert, M. et Lépine, M. (2012). Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie. Dans *Actes de la 17^e Conférence européenne sur la lecture* (p. 88–98). Récupéré de Google Scholar.
- Kerneis, J. (2010). Didactique de l'éducation aux médias et culture informationnelle. Dans F. C. & E. Delamotte (Dir.) (dir.), *Éducation à la culture informationnelle* (p. 269-277). Presses de l'ENSSIB. Récupéré de HAL Archives Ouvertes : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01054945>
- La littératie dans les études québécoises. Volume 16, Number 1, 2013 – Globe. (s. d.). Dans *Érudit*. Récupéré de <http://www.erudit.org/en/journals/globe/2013-v16-n1-globe0796/>
- Lacelle, N. et Lebrun, M. (2014). La littératie médiatique multimodale: réflexions sémiologiques et dispositifs concrets d'application. Dans *Forum lecture. ch*, (2). Récupéré de Google Scholar.
- Landry, N. et Basque, J. (2015). L'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (15), 47-63. doi: [10.4000/communiquer.1664](https://doi.org/10.4000/communiquer.1664)
- Lebrun, M. et Lacelle, N. (2011). Développer la compétence à la lecture et à l'expression multimodales grâce à une didactique de la littératie médiatique critique. *Didactiques de la lecture, de la maternelle à l'université*, 3, 205–224. Récupéré de Google Scholar.

- Lebrun, M., Lacelle, N. et Boutin, J.-F. (2012). Genèse et essor du concept de littératie médiatique multimodale. *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 3(2). doi: <https://doi.org/10.7202/1009351ar>
- Littératies et créacollage numérique | Language and Literacy*. (s. d.). Récupéré de journals.library.ualberta.ca : <https://journals.library.ualberta.ca/langandlit/index.php/langandlit/article/view/28355>
- Masny, D. (2009). *Lire le monde: Les littératies multiples et l'éducation dans les communautés francophones*. (s. l.) : University of Ottawa Press. [Google-Books-ID: mnWMsyk5XrsC]. Récupéré de Google Books.
- Murray, T. S., Binkley, M., Clermont, Y. et Statistics Canada. (2005). *Mesurer la littératie et les compétences des adultes des nouveaux cadres d'évaluation*. Ottawa, Ont. : Statistique Canada. Récupéré de Open WorldCat : http://books.scholarsportal.info/viewdoc.html?id=/ebooks/ebooks0/gibson_cppc/2009-12-01/1/201211
- Repenser les modalités d'enseignement et d'apprentissages avec le concept de littératie | Language and Literacy*. (s. d.). Récupéré de journals.library.ualberta.ca : <https://journals.library.ualberta.ca/langandlit/index.php/langandlit/article/view/21321>
- Rinck, F. et Mansour, L. (2013). Littératie à l'ère du numérique: le copier-coller chez les étudiants. *Linguagem em (Dis)curso*, 13(3), 613-637. Récupéré de www.portaldeperiodicos.unisul.br
- Vanhulle, S. (2001). « Littératie », un néologisme indispensable ?, 4. Récupéré de Zotero.